

<b>Grille d'entretien</b>	<b>Entrée électrique et distribution</b>	26	<b>Légende d'entretien</b> DE : demande d'expertise SN : suivi nécessaire RE : à remplacer RP : à réparer/ à peindre NA : rien à effectuer		
<b>Fiche descriptive correspondante : 2.8.2</b>		D50			
<b>Saison</b> : Printemps et automne (avril et octobre)					
<b>Outils et matériaux requis</b> : Jeu de tournevis et pinces					
<b>Immeuble</b> :					
<b>Intervenant</b> :					
<b>Date des inspections</b> :					
<b>EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT</b>					
<input type="checkbox"/> Vérification visuelle de l'état du mât électrique (présence de rouille, solidité au mur).					
<input type="checkbox"/> S'assurer visuellement que la ferrure est bien fixée au bâtiment.					
<b>INTÉRIEUR DU BÂTIMENT</b>					
<input type="checkbox"/> Vérifier l'accessibilité et le dégagement (minimum 3') des <b>panneaux</b> et des <b>transformateurs électriques</b> .					
<input type="checkbox"/> S'assurer que le ventilateur d'évacuation fonctionne adéquatement et en régler le thermostat à 65°F (18°C) pour empêcher toute chaleur excessive.					
<b>Note</b> : Le local où est située l'entrée électrique ne doit pas servir d'entreposage et demeurer propre. L'accès à l'entrée électrique doit être libre de tout obstacle. Le local doit être barré en tout temps.					
<input type="checkbox"/> Vérifier que l'éclairage de la pièce est adéquat pour en permettre l'entretien de façon sécuritaire. Le local où est située l'entrée électrique ne doit pas servir pour de l'entreposage, doit demeurer propre et doit être verrouillé en tout temps. L'accès à l'entrée électrique doit être libre de tout obstacle. S'assurer que le ventilateur d'évacuation du local fonctionne adéquatement, en octobre régler le thermostat à 18 C (65 F) pour empêcher toute chaleur excessive et en avril, le régler à 24 C (75 F). Les salles d'équipements doivent rester sèches et l'équipement doit être protégé de l'humidité. Si vous notez la présence d'humidité, vérifiez et réparez l'équipement et éliminez la source d'humidité.					
<b>PANNEAU DE SERVICE COMMUN</b>					
<input type="checkbox"/> Vérifier s'il y a présence de disjoncteurs à la position arrêt (OFF); lorsqu'il y a présence de <b>disjoncteurs fermés</b> , rechercher la raison de cette fermeture avant					

de rétablir le courant (un disjoncteur ferme lorsque le circuit est surchargé ou s'il y a court-circuit).				
<input type="checkbox"/> S'assurer que les panneaux de même que tous les circuits sont identifiés de façon adéquate (en caractère d'imprimerie).				
<b>VÉRIFICATIONS À FAIRE FAIRE PAR UN MAÎTRE ÉLECTRICIEN (AUX 5 ANS)</b>				
<input type="checkbox"/> Vérification visuelle de l'ensemble de la chambre électrique				
<input type="checkbox"/> S'assurer que la mise à la terre est conforme au code en vigueur.				
<input type="checkbox"/> Les bris d'équipement électrique sont fréquemment attribuables à des connexions desserrées. Les mesures les plus importantes de tout programme d'entretien d'équipement électrique sont celles qui visent à s'assurer que toutes les connexions sont bien entretenues et serrées. Il convient de suivre toute directive du fabricant relative au resserrement des connexions. L'imagerie infrarouge est un moyen efficace pour détecter les connexions desserrées et devrait faire partie d'un programme d'entretien électrique complet.				
<b>COMMENTAIRES</b>				